

ENTENTE SPORTIVE DU VAL D ANJOU

BP 15

49250 BEAUFORT EN VALLEE

N° Association : 0491011545

N°Siret/Siren : 453 057 655

N°FFA : 049 039

N° Agrément Jeunesse et Sports : 40 S 891



ASSEMBLEE GENERALE

DU VENDREDI 01 JUILLET 2022 à 20h30

L'assemblée générale de l'ESVA s'est tenue à la salle Bourguillaume de Beaufort en Anjou.

Les membres présents sont indiqués à la fin de ce compte rendu, **soit 25 licenciés** présents (familles représentées).

Ordre du Jour :

- Bilan Moral
- Bilan Sportif et des Entraînements
- Bilan Financier - Licences
- Courses (non abordées cette année)
- Semi-Marathon
- Renouvellement des membres du Bureau
- Remerciements
- Points divers
- Questions ou Remarques

BILAN MORAL

L'AG est ouverte à 20h30 par le Président Jérôme Bretecher. Il est entouré des membres du bureau, Edouard Ebener (Trésorier) et Claude Duez.

Bonsoir, Merci de votre présence.

Comme chaque année, on va un faire un point sur l'année écoulée et évoquer l'avenir.

Pour revenir sur cette année post COVID, je voudrais faire allusion aux changements et à l'état d'esprit qui évolue selon comment on vit cette période. Les associations n'ont pas pu proposer les mêmes séances et animations que les années précédentes.

Certaines ont arrêtées, d'autres sont dans la difficulté financière ou d'organisation avec leurs bénévoles.

Certains licenciés n'ont pas repris de licences, d'autres ont tardés à reprendre la course à pied.

Il y a un avant et un après COVID. Nous sommes en phase de transition.

Et pour ma part, je voudrais rebondir sur l'AG de l'année dernière ou j'avais signalé le souhait d'arrêter la présidence car je n'ai plus envie de faire certaines activités.

Donc, je réitère cette annonce, afin que le club ne périclite pas faute de mobilisation.

Il faut se ré-inventer.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale de votre association.

Je passe la parole aux entraîneurs

BILAN SPORTIF ET DES ENTRAINEMENTS - Parole est donnée à Joël Richard

- Intervention de Joël qui confirme comme les autres années, le plaisir partagé d'animer les séances du samedi matin. Le groupe est resté assidu, malgré le Covid, avec en moyenne 30 à 40 personnes. Pour clôturer cette année, nous avons fait cette sortie à Villevêque, dimanche dernier afin de partager un bon moment voir le photo montage, Merci Nathalie.
- Joël a également présenté un thème sur la bière avec la question de la réhydratation, ou non, de cette boisson appréciée par les coureurs...
- Information sur l'animation de la Mairie dans le cadre de Paris 2024 Terre de jeux, au départ de Gée jusqu'à Beaufort samedi après-midi.

Je profite pour faire un point sur la formation en cours sur le poste d'entraîneur de Philippe Dubé. Le Covid a retardé l'acquisition des modules mais ils sont acquis, il reste le rapport à faire et l'évaluation pratique. Philippe devrait pouvoir intégrer à l'automne les entraînements avec Joël et Yohann.

Il faudra voir la mise en place et la répartition ou le partage des séances.

Yohann avec Profession Sport est reconduit pour animer le jeudi soir.

La reprise pour les séances du Jeudi reste à confirmer pour Septembre.

Pour le samedi, on peut annoncer une reprise le samedi 10 Septembre dans le cadre d'une sortie avec un pot d'accueil pour bien démarrer l'année.

BILAN FINANCIER – Parole est donnée à Edouard

Edouard présente les tableaux des recettes et dépenses, en expliquant les postes.

Le club est positif en cette fin d'année, d'une centaine d'euros. Il manque une facture du mois de Juin.

Pas de mouvements financiers majeurs par rapport aux autres années, que ce soit dans les dépenses ou dans les recettes.

Pour plus d'infos, des précisions, ne pas hésiter à contacter Edouard.

Concernant le Semi-Marathon,

L'année 2021 a été une petite organisation, heureusement qu'il y avait la marche pour Octobre Rose et les animations enfants par le CMJ.

Forcément déficitaire (- 1700 €) avec le peu de participants même si nous avons limité les coûts au maximum.

Validation de l'assemblée des comptes du club et du semi .

LICENCES – Parole est donnée à Claude :

Nous sommes 135 Licenciés

Impératif d'utiliser les formulaires mis à disposition sur le site dans l'onglet Club. Ce sont les formulaires qui reprennent les termes légaux. Il y a le Bulletin et le Certificat Médical datant de moins de 6 mois. **Il faut penser à faire une photocopie de son certificat pour garder un exemplaire chez soi pour ne pas être embêté sur les courses de Septembre et Octobre.**

Obligation de la FFA d'utiliser le bulletin d'adhésion.

Nous profitons pour présenter le prix des licences pour l'année 2022 – 2023.

Par rapport à l'année passée, il y a une augmentation de 6 € du prix des licences voir tableau et nouveau bulletin d'adhésion. Il s'agit de la répercussion de la part de la fédération qui augmente.

Pour faciliter le travail de Claude, il faut faire parvenir les éléments dès que possible afin qu'il pré-saisisse avant le 31/08 et ainsi tout ce validera automatiquement le 01/09 et vous recevrez votre licence dans la foulée. Voir sur le bulletin d'adhésion la démarche pour faire parvenir les documents.

Voici les éléments transmis par la Ligue concernant, soit le certificat médical, soit le questionnaire santé,

NOUVEAUTES CONCERNANT LE CERTIFICAT MEDICAL

L'OBTENTION DE LA LICENCE

L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical.

Ce certificat médical permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport et mentionne, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.

Si la licence sollicitée ouvre droit à la participation à des compétitions le **certificat médical** doit mentionner spécifiquement l'absence de contre-indication de la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition.

LE RENOUELEMENT DE LA LICENCE

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération.

- Fréquence de présentation d'un **certificat médical tous les 3 ans pour les licences « compétition »**

La présentation d'un **certificat médical** d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

Obtention	Renouvellements								
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3 (renouvellement triennal)	Année N + 4	Année N + 5	Année N + 6 (renouvellement triennal)	Année N + 7	Année N + 8	Année N + 9 (renouvellement triennal)
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical

- **Le questionnaire de santé - QS-SPORT**

Le sportif, ou son représentant légal (pour les mineurs), renseigne un questionnaire de santé dont le contenu a été précisé par arrêté du ministre chargé des sports lorsqu'un **certificat médical** n'est pas exigé.

Le questionnaire de santé permettant le renouvellement de la licence à partir du 1er juillet 2017 est intitulé « **QS-SPORT** ». Ce questionnaire a été homologué, il est donc disponible sous la forme d'un [formulaire Cerfa n°15699*01](#) (suivre le lien ou faire une recherche dans votre navigateur en inscrivant CERFA 15699*01).

Lors de la demande de renouvellement de la licence. Le sportif ou son représentant légal, doit toutefois attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT. Cette formalité est déterminée par les fédérations. En ce qui concerne la FFA, **vous trouverez en page 4** la localisation sur le site internet de la FFA du QS-SPORT qui doit être renseigné.

A noter que les licenciés disposeront également de la faculté de remplir ce questionnaire sur un support papier classique.

- **À minima tous les 3 ans pour les licences « loisir »**

Une licence « loisir » est une licence qui n'ouvre pas droit à la participation aux compétitions sportives.

La fréquence de présentation d'un **certificat médical** pour le renouvellement de la licence « loisir » est fixée à au moins 3 ans par les fédérations, après consultation de leur commission médicale.

C'est le sens de la simplification introduite, à la demande du mouvement sportif, par le décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du **certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Pour infos : Nous insistons sur le fait que la présentation d'une licence ouvrant droit à la participation aux compétitions hors stade est suffisante. Il n'appartient pas aux Organismes de vérifier si le questionnaire susvisé a bien été rempli lors de la demande de délivrance.



VIE - ANIMATION CLUB

Je fais un rappel sur le site du club internet de l'ESVA.

Le contact pour avoir un login est Christophe Mériot. Le mot de passe pour visualiser les licenciés est : Esva2017.

Claude a rapporté les maillots et Coupe Vents qu'il a réussi à vendre en cours d'année.

Nous sommes dans la réflexion sur le produit et le prix pour une veste Esva, contact avec Terre de Running et Intersport.

Pour les maillots, nous avons encore un petit stock et comme il n'y a pas beaucoup de demande, nous ne voulons dépenser de l'argent sur ce poste. Faudrait-il changer les couleurs et motifs du maillot ?

Pas de sortie club prévue et organisée. Quand on voit le peu de monde qui adhère à la sortie proposée par Joël et Isabelle, merci à eux, dimanche dernier. Je ne me vois pas passer du temps et dépenser un budget pour une proposition de sortie.

Des regroupements de licenciés peuvent se faire lors de courses hors département géré individuellement.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Pas de sortant et pas de nouvel entrant.

Personne pour se proposer pour me remplacer, non plus.

Semi-Marathon 2022

Un peu de changement pour cette année, l'idée directrice était de faciliter l'organisation (moins de bénévoles) et de sectoriser au même endroit les gens pour plus de convivialité. Donc, décision de faire le Départ au même endroit que l'Arrivée, et comme nous devons re-mesurer le parcours, c'est le moment de tester une autre organisation.

Il s'agit de la 25^{ème} édition, donc un anniversaire.

Nous partons sur 3 courses, le Semi-Marathon 21kms100 en 2 boucles, les Foulées 10kms500 avec une seule boucle et les Petites Foulées 6kms environ.

Voir les parcours sur la feuille.

Le bulletin d'inscription est finalisé. Nous avons mis des Flyers sur la table. Il faut aussi en demander pour en mettre sur les tables des courses que vous allez faire pour faire une communication.

Pour les inscriptions internet, nous fonctionnons avec Ipitos. Le site internet va ouvrir début juillet.

Rappel, inciter les licenciés à être acteur dans l'organisation car il y a besoin de bénévoles supplémentaires

POINTS DIVERS

Forum des Associations, le vendredi 02 et samedi 03/09 à la salle des Esquisseaux à Beaufort.

Cross du Courrier de l'ouest le vendredi 11 novembre

QUESTIONS REMARQUES

Pas de questions

Nous terminons par un pot d'amitié avec des petites victuailles de la Boucherie du Centre.

Merci aux présents et bonnes vacances.